Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : BOURDET Matthieu Téléphone : 05 61 55 66 06 daji.elections@univ-tlse3.fr

Décision n° 2022-JMB-139



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Arrêté portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants des doctorants au conseil de l'OMP – scrutin du 08 novembre 2022.

LE PRÉSIDENT

- **Vu** le Code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment ses articles L.711-1, L.712-2, L.713-1, L.713-3, L.719-1, L.719-2 et L.713-9;
- **Vu** le Code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment ses articles D.719-1 à D.719-40 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III Paul Sabatier, notamment son article 6 ;
- Vu les statuts de l'OMP;
- **Vu** la délibération 2020/01-CA-003, en date du 20 janvier 2020 portant le professeur Jean-Marc BROTO à la présidence de l'Université Toulouse III Paul Sabatier ;
- Vu l'arrêté 2022-JMB-113 portant organisation de l'élection des représentants des doctorants au conseil de l'OMP :
- Vu l'arrêté 2022-JMB-132 portant recevabilité des candidatures à l'élection des représentants des doctorants au conseil de l'OMP scrutin du 08 novembre 2022
- Vu les procès-verbaux de déroulement de scrutin et de dépouillement ;
- Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni le 22 septembre 2022 ;

DECIDE

Article 1: Proclamation

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 08 novembre 2022, sont proclamées élues pour siéger au conseil de l'OMP, les personnes dont les noms suivent :

Collège doctorants

- EL MADOURI Loubna
- RABIA Jonas

Article 2: Exécution

Le directeur général des services adjoint de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est transmise à la rectrice de région académique. Elle est affichée sur tous les sites de l'OMP, ainsi qu'au 1^{er} étage du bâtiment de l'administration centrale, sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 10 novembre 2022 Le président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Jean-Marc BROTO